

COMPTE RENDU DU CA DU 27 MARS A FLINES LEZ RACHES

Mot d'accueil du Président, Alain POCHOLLE, pour remercier les dirigeants du dépôt de Flines lez Raches pour la mise à disposition de leur magnifique lieu parfaitement adapté aux mises en loge des concours internationaux et autres.

Remerciement également à l'ensemble des représentants des dépôts nationaux présents pour ce 1^{er} CA de la nouvelle mandature.

Une nouvelle équipe élue le 7 février 2026 aux services du bon fonctionnement des concours internationaux, avec comme partenaires essentiels l'ensemble des dirigeants des dépôts où chacun s'engage à respecter les règles de base de la FCF, mais également celles établies ensemble lors des différents CA.

1) Appel des représentants :

Présents et absents excusés. Mise à jour des données des responsables des dépôts. Il est d'ailleurs demandé, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de transmettre au secrétaire Serge OBOEUF, les coordonnées (mobiles, mails) des responsables (Président, secrétaire et trésorier) de chaque dépôt.

Mail : serge.oboeuf@wanadoo.fr,

2) Retour sur la journée du 07 février à Flines lez Raches.

Félicitation à toute l'équipe du C.I.F.R pour l'organisation de cette formidable journée. Le flambeau est désormais dans les mains de nos amis du dépôt d'Avion qui sans nul doute seront à la hauteur de l'événement en 2027.

3) Point sur la réunion avec les organisateurs belges du 20 mars.

Remise d'un manuel (charte) pour les lâchers de pigeons. Un document remis par la RFCB aux organisateurs stipulant toutes les procédures et mesures à prendre lors d'un concours de pigeons, depuis l'enlogement jusqu'au lâcher. Un document élaboré sur des études scientifiques et des manuels antérieurs. Une charte souhaitée et du coup très appréciée par nos représentants du CIF présents à cette réunion.

Calendrier 2026 des concours internationaux.

- **Pau** (Vieux/Femelles) du 19 juin organisé par La Colombe Joyeuse. Le lieu du lâcher identique à 2025, décalé plus au Sud de 2 km. Distance minimal obligatoire 730 km.
- **Agen** (Vieux/Yearlings/Femelles) du 26 juin (l'Union du Brabant). Distance minimal 700 km.
- **Barcelone** (Vieux/Femelles) du 03 juillet (l'Entente Belge). Distance minimal 865 km.
- **Dax** (Vieux/Yearlings/Femelles) du 10 juillet (l'Entente Belge). Distance minimal 705 km.
- **Marseille** (Vieux/Femelles) du 17 juillet (Colombe Joyeuse). Distance minimal 675 km.
- **Narbonne** (Vieux/Yearlings/Femelles) du 24 juillet (Cureghem Centre). Un nouveau lieu du lâcher à l'étude pour La Palme situé plus au Sud de 7 km. Avis des membres du CA après vote : 20 pour, 4 contre, 6 abstentions. Distance minimal 700 km.
- **Perpignan** (Vieux/Femelles) du 31 juillet (l'Entente Belge). Distance minimal 725 km.

La NPO présente : Suite aux négociations entre la NPO et la RFCB, la NPO participera bien aux 7 concours internationaux du programme.

Un convoyeur Français : Proposition du CIF de mettre à disposition un convoyeur Français pour le maximum de concours possibles. Son rôle sera bien d'aider les autres convoyeurs pour assurer le bien-être de tous les pigeons dont il aura la charge. Accepté par la RFCB, valider au CA ce jour après vote : 31 pour, 1 contre, 1 abstention.

Nombre de pigeons par panier : Fixé à : 18 pigeons sauf pour Barcelone 16 pigeons.

Les lâchers : Ils seront effectués après concertation de tous les pays participants avec celle de la RFCB qui prévaudra en cas d'égalité. Les lâchers sont prévus le plus tôt possible.

L'alimentation des pigeons : En référence au manuel sur les lâchers, elle passera de 18 gr à 30 gr/jour après 18 h. Une alimentation composée de 50% de maïs cribbs, 5% de pois, 5% de tournesol décortiqué, 5% de blé, 10% de riz rond poli, 5% de dari rouge, 5% de dari blanc, 5% de cardi.

Frais : En attente, avec probablement un ajustement suite au conflit au Moyen-Orient.

4) Dotations et Championnats.

Proposition d'un championnat supplémentaire ouvert à l'ensemble des amateurs Français. Un championnat aux 5 premiers inscrits dans la catégorie vieux sur Barcelone, Narbonne et Perpignan. Proposition validée à l'unanimité par le CA.

5) Les procédures aux enlogements, dépouillements et signalisations.

L'obligation de garder pendant 2 ans les feuilles d'enlogements et de dépouillements.

De mettre en place un espace sécurisé (tables ou autres) entre l'amateur qui donne ses pigeons et l'espace d'enregistrement et de mise au panier des pigeons. Autrement dit, l'amateur ne doit pas pouvoir toucher ni l'antenne d'enlogement, ni ses pigeons après les avoir donnés au responsable d'enregistrement.

A souligner qu'en cas de problème avec la bague électronique, il ne sera plus possible de la constater dans un appareil traditionnel (Benzing, STB, Paloma, etc.).

Concernant les dépôts qui enverraient tardivement au classificateur les feuilles de dépouillement par La Poste ou autre, un premier avertissement leur sera infligé avec en cas de récidive, une interdiction d'enlogement pour le concours suivant.

Contrairement aux années précédentes, le classificateur éditera en cours de saison (mi-juillet), selon les délais de réclamations, un bilan des championnats CIF facultatif, ainsi que le paiement des jeux des concours clôturés.

Il est rappelé que 2 personnes au minimum sont tenues d'aider le chauffeur au chargement des paniers. Le chauffeur ou le convoyeur présent confirmeront le respect de cette règle.

Il est important de communiquer au classificateur et au responsable de la section transport (Roger Tantart) le relevé des jeux et le nombre exact des pigeons enlogés (Vieux, yearlings et femelles).

6) Point sur la trésorerie et la désignation du contrôleur aux comptes.

Le nouveau siège du CIF se situe désormais dans les locaux de la FCF à Festubert. Changement validé et enregistré par la préfecture de Béthune.

La gestion des comptes a été transmise à la trésorière en poste.

La trésorerie au 27 mars s'élève à 60 000 € sur le livret + les 6052,81 € sur le compte courant. Il reste 520 € en espèce qui correspondent aux règlements perçus pour la 2^{ème} partie de la vente en salle, ils seront déposés sur le compte prochainement.

C'est Clément DELGERY qui assurera le contrôle des comptes annuels pour ce mandat.

7) Évolution d'un nouveau site.

En fin d'année, un nouveau site internet nous sera proposé afin de moderniser notre présence en ligne et de mieux répondre à nos besoins actuels.

Ce nouvel outil offrira notamment une capacité de stockage plus importante, ce qui permettra d'intégrer plus facilement des contenus variés tels que des photos et des vidéos issues de nos différentes manifestations. L'objectif est de valoriser davantage la vie de l'association et de mettre en avant les moments forts de nos activités.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée à la sécurisation et à la pérennisation de notre historique. Les données relatives aux championnats, aux résultats et aux événements passés seront mieux organisées, archivées et protégées, afin d'en garantir l'accès dans le temps.

Enfin, ce nouveau site devrait également proposer une navigation plus claire et plus intuitive, facilitant l'accès aux informations pour l'ensemble des adhérents et visiteurs.

8) Questions diverses.

Les signalements « pirates » sur Pir3. Habituellement, des amateurs figurent sur plusieurs signalements de dépôts différents. Le problème sera communiqué au gestionnaire du site Pir3.

Les 1 An dans les concours. Il est rappelé que les 1 An ne sont pas admis à Pau et à Barcelone, mais autorisés dans les autres concours du programme, avec la particularité de figurer sur le résultat des vieux lorsque le concours n'est pas ouvert à la catégorie des 1 An. Seuls Agen, Dax et Narbonne sont ouverts à la catégorie des 1 An. A savoir pour info, que la RFCB pour la Belgique uniquement, restreint ses 1 An à 2 concours internationaux.

Les horaires des lâchers. Le plus tôt possible.

9) Cahier de consignes 2026.

En cours d'élaboration.

Mot de la fin du Président « *Bonne préparation et bonne saison à tous* »

Fin de séance à 21 h suivi du pot de l'amitié et d'une collation.

Pour le bureau, le secrétaire : *Serge OBOEUF*